



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **AB SCIENCE ANNONCE LE RECRUTEMENT DU PREMIER PATIENT DANS L'ETUDE DE PHASE 2 EVALUANT L'ACTIVITE ANTIVIRALE DU MASITINIB CONTRE LE VIRUS SARS-CoV-2 (COVID-19)**

*Paris, 29 novembre 2021, 20h45*

**AB Science SA** (Euronext - FR0010557264 - AB) annonce aujourd'hui le recrutement du premier patient dans l'étude de phase 2 évaluant l'activité antivirale du masitinib chez les patients ayant un diagnostic confirmé de COVID-19.

L'étude doit recruter 78 patients, qui sont soit des patients ambulatoires (non hospitalisés) présentant une maladie légère, soit des patients hospitalisés ne nécessitant pas de ventilation non invasive. L'objectif d'efficacité principal sera de démontrer que le masitinib peut réduire la charge virale du SARS-CoV-2 (le virus responsable de la COVID-19) plus rapidement qu'un groupe contrôle placebo, qui recevra les thérapies optimales actuelles. L'étude AB21002 a déjà été autorisée en Russie et en Afrique du Sud, où l'épidémie de COVID-19 est particulièrement active.

Alain Moussy, cofondateur et président d'AB Science a commenté : « *Le nouveau variant Omicron nous rappelle que le virus SARS-CoV-2 évolue rapidement avec la sélection et l'accumulation de mutations, principalement dans la protéine Spike, et que ces mutations peuvent conduire à une transmissibilité accrue du virus et à une baisse potentielle de l'efficacité de certains vaccins. De toute évidence, il existe un besoin continu de traitements antiviraux efficaces qui sont insensibles à ces variants.* »

Le professeur Olivier Hermine, président du comité scientifique d'AB Science et membre de l'Académie des sciences, a déclaré : « *Le masitinib possède des propriétés uniques parmi les options thérapeutiques potentielles pour les patients atteints de la COVID-19. Il possède une activité antivirale contre le virus original mais également contre les variants alpha, beta et delta, comme on peut s'y attendre avec un médicament qui cible la protéase. On s'attend également à ce qu'il soit actif contre le variant Omicron, car son activité ne dépend pas de la protéine Spike. En outre, le masitinib est un médicament anti-inflammatoire par sa capacité à bloquer la réponse immunitaire induite par les macrophages et les mastocytes. Les traitements antiviraux doivent être administrés dans les premiers jours suivant l'infection pour maximiser leur efficacité ; cependant, le masitinib peut être efficace même s'il est pris plus tard car ce n'est pas seulement un médicament antiviral. Cet avantage pourrait être d'une importance cruciale pour les patients présentant des comorbidités. De plus, les effets à long terme de la COVID-19 imitent le syndrome d'activation des mastocytes, notamment en ce qui concerne les symptômes neurologiques, le masitinib pourrait ainsi représenter une option pour traiter les effets à long terme de la COVID-19 (COVID long).* »

Alain Moussy a également indiqué : « *Nous sommes déterminés à poursuivre le développement clinique du masitinib dans la COVID-19 car cette pandémie n'est clairement pas terminée. De plus, le masitinib semble être un médicament unique dans l'arsenal anti-COVID, ayant une activité thérapeutique potentielle à tous les stades de la maladie, grâce à son double mécanisme d'action antiviral/anti-inflammatoire.* »

#### **À propos du masitinib**

Le masitinib est un inhibiteur de tyrosine kinase, administré par voie orale, qui cible les mastocytes et les macrophages, cellules essentielles de l'immunité, par l'inhibition d'un nombre limité de kinases. En raison de son mode d'action unique, le masitinib peut être développé dans un grand nombre de pathologies, en oncologie, dans les maladies

inflammatoires, et certaines maladies du système nerveux central. En oncologie, par son activité d'immunothérapie, le masitinib peut avoir un effet sur la survie, seul ou en association avec la chimiothérapie. Par son activité sur le mastocyte et les cellules microgliales et donc par son effet inhibiteur sur l'activation du processus inflammatoire, le masitinib peut avoir un effet sur les symptômes associés à certaines pathologies inflammatoires et du système nerveux central.

### **À propos d'AB Science**

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares, ou résistantes à une première ligne de traitement.

AB Science a développé en propre un portefeuille de molécules et la molécule phare d'AB Science, le masitinib, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire et est développée chez l'homme en oncologie, dans les maladies neurodégénératives, dans les maladies inflammatoires et dans les maladies virales. La Société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB).

Plus d'informations sur la Société sur le site Internet : [www.ab-science.com](http://www.ab-science.com)

### **Déclarations prospectives – AB Science**

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien qu'AB Science estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'AB Science qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux développements des produits de la Société, qui pourraient ne pas aboutir, ou à la délivrance par les autorités compétentes des autorisations de mise sur le marché ou plus généralement tous facteurs qui peuvent affecter la capacité de commercialisation des produits développés par AB Science ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics publiés par AB Science. AB Science ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :**

#### **AB Science**

Communication financière

[investors@ab-science.com](mailto:investors@ab-science.com)

#### **Relations Médias France**

##### **NewCap**

Arthur Rouillé

[arouillé@newcap.fr](mailto:arouillé@newcap.fr)

+33 (0)1 44 71 00 15

#### **Relations Médias Etats-Unis**

##### **RooneyPartners**

Kate Barrette

[kbarrette@rooneypartners.com](mailto:kbarrette@rooneypartners.com)

+1 212 223 0561